

Compte rendu du 08/07/2022

Les présents : A.P. Chabot,, L. Maitre, M. Pirastu, F.Tapie, J.C. Cavarroc, L. Colombet-Leblond,B. Rhodes Pouvoir de L. Brix à M. Pirastu.

Excusés : F. Garrigues, C. Tourille, ; C. Rios

Secrétaire de séance : Annie-Pierre CHABOT

Ordre du jour

- 1- Délibération pour l'affichage des actes
- 2 – Délibération de la participation de la commune pour les repas de l'école
- 3 – Délibération pour les emplacements d'affichage
- 4 - Délibération participation de la commune à une subvention exceptionnelle au comité des fêtes de Saint Pierre Toirac
- 5 – Délibération remboursement des panneaux signalétiques des Loupiottes et de « La Terralha »
- 6 – Œuvres Antonio Lavall
- 7 – Proposition PILATE
- 8 - Divers

Déroulé :

1- Délibération : La publicité des actes se fera par affichage.

Délibération : L'affichage des actes est voté favorablement à l'unanimité des présents.

2- Délibération de la participation de la commune pour les repas de l'école

La mairie participe à hauteur de 1 ,40 € par repas.

Délibération : le conseil municipal vote à l'unanimité des présents

3- Délibération pour les emplacements d'affichage et bureau de vote

La mairie maintient le bureau de vote et emplacements d'affichage au même endroit.

Délibération : le conseil municipal vote à l'unanimité des présents

4 – Délibération participation de la commune à une subvention exceptionnelle au comité des fêtes de Saint Pierre Toirac pour le financement de la plaquette des festivités de la vallée.

Délibération : le conseil municipal vote à l'unanimité des présents

5 – Délibération remboursement à la commune des panneaux signalétiques des Loupiottes et de « La Terralha »

Délibération : le conseil municipal vote à l'unanimité des présents

6 – Œuvres Antonio Lavall

CONSEIL MUNICIPAL ST PIERRE TOIRAC - COMPTE RENDU

La signature de l'acte d'acquisition de la maison d'Antonio Lavall aura lieu le 26 Juillet devant notaire . Après débat les membres présents du conseil municipal décident que les œuvres d'Antonio Lavall restent propriété de la commune. Une convention pourrait être établie avec l'association de conservation du patrimoine qui en aurait la gestion.

7 – Proposition PILATE

Monsieur Naeger propose de faire des séances de Gymnastique PILATE : 1h / 1 fois ou deux fois par semaine. La salle serait louée 5 euros la séance.

8- Divers :

Programmation de l'inauguration de la salle associative : le vendredi 30 septembre.

Séance levée à 20h30